

ecolo

Floreffe

Octobre 2017

Vivre simplement pour que simplement
d'autres puissent vivre.

Gandhi



Osons faire autrement !

Reconnaissons-le, c'est bien notre mode de vie qui a provoqué, entre autres, dérèglement climatique, épuisement des ressources, effondrement de la biodiversité, alimentation transformée et dénaturée, pollution de l'air, de l'eau et des sols, guerres menées pour l'approvisionnement en pétrole et en minerai, exploitation des populations les plus pauvres, mais aussi accroissement des inégalités sociales, burn-out et violence.... Depuis le début de l'ère industrielle, nos sociétés occidentales se nourrissent du **mythe du progrès et de la croissance infinie**, croyance abondamment relayée par les médias de masse, pour le plus grand profit d'une petite minorité de nantis.

Des alternatives plus respectueuses de la terre, du vivant et de l'être humain existent.

Un peu partout dans le monde, des hommes et des femmes se battent contre l'injustice et mènent des actions concrètes permettant de réduire leur empreinte écologique.

Ce sont quelques-unes de ces démarches dont nous parle Marie-Monique Robin dans son film « Qu'est-ce qu'on attend ? » que nous vous invitons à découvrir (voir invitation en dernière page).

Ne nous leurrions pas mais soyons conscients que si ces initiatives locales ou individuelles ont le mérite d'exister, elles restent largement insuffisantes au regard des enjeux globaux et planétaires. Entre changements personnels du mode de vie, action des associations et décisions politiques cohérentes et courageuses, une convergence est indispensable.

Souvent loin de mettre en question le système qui nous mène dans l'impasse, quand il ne l'alimente pas, un concept comme celui de « développement durable » peut aussi servir

à le cautionner dès lors qu'il représente des opportunités de croissance. Par exemple par le recours aux « technologies d'avenir » et aux gadgets électroniques fabriqués à partir de minerais et de terres rares. Avec à la clé pour les pays producteurs, pollution des sols, émission de gaz à effet de serre, exploitation des populations locales, enfants compris, et parfois conflits armés comme au Congo ! Émancipons-nous de la croyance que les nouvelles technologies vont tout résoudre. Elles ne sont pas la solution, elles font partie du problème.

Nous ne pourrions préserver la nature et l'Homme que par la mise en cause radicale du modèle de l'économie capitaliste centrée sur la rémunération d'une poignée d'actionnaires, au mépris de l'environnement et du plus grand nombre.

A contre-courant de ce mouvement destructeur qui génère des catastrophes sociales et environnementales, construisons ici, dès maintenant et non demain, un **projet global et cohérent de décroissance en phase avec les limites de notre planète, vers plus de sobriété matérielle et plus de solidarité humaine.**

A l'agenda

Dimanche 5 novembre

Cinquième Petit déjeuner à thème. Projection du Film « Qu'est-ce qu'on attend ? »

Voir l'invitation en dernière page.



Actualités communales

Réduire nos émissions de CO2 : le plan communal Energie-Climat...

On sait aujourd'hui que les perturbations climatiques sont liées à l'activité humaine, en particulier à la combustion massive de ressources fossiles carbonées : pétrole, charbon, gaz.

Les engagements de réduction des gaz à effet de serre pris par la Belgique à la Conférence de Paris doivent aussi se traduire au plan communal. C'est ainsi que onze communes situées autour de Namur, dont Floreffe, ont adhéré au plan de Politique Locale Energie Climat (POLLEC).

L'objectif est ambitieux. Il s'agit de réduire de 40 % nos émissions de CO2 à l'horizon 2030 par rapport aux niveaux de 2006, qui sont actuellement de 7 tonnes de CO2 par habitant et par an. Il ne nous reste donc qu'une douzaine d'années pour y parvenir ! Les conseillers communaux Ecolo ont d'ailleurs interrogé à deux reprises le Collège communal pour connaître les premières mesures qui seront adoptées à Floreffe, mais rien de concret jusqu'à présent de la part de la majorité !

Le Plan Energie-Climat comprend à la fois un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre et fixe des objectifs de réduction.

Le diagnostic

L'inventaire des émissions de CO2 sur l'ensemble des onze communes concernées montre que le premier poste concerne le secteur des **transports (44%)**, suivi par le **résidentiel (21%)** et le **tertiaire (17%)**, à savoir les bureaux, commerces, écoles, hôpitaux... .

Les consommations énergétiques proviennent à 81% des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon).



Avec l'accord de Mme Heike Tiede, artiste floreffoise. <https://heiketiede.wordpress.com/la-cause-du-jour-tagesthemen/>

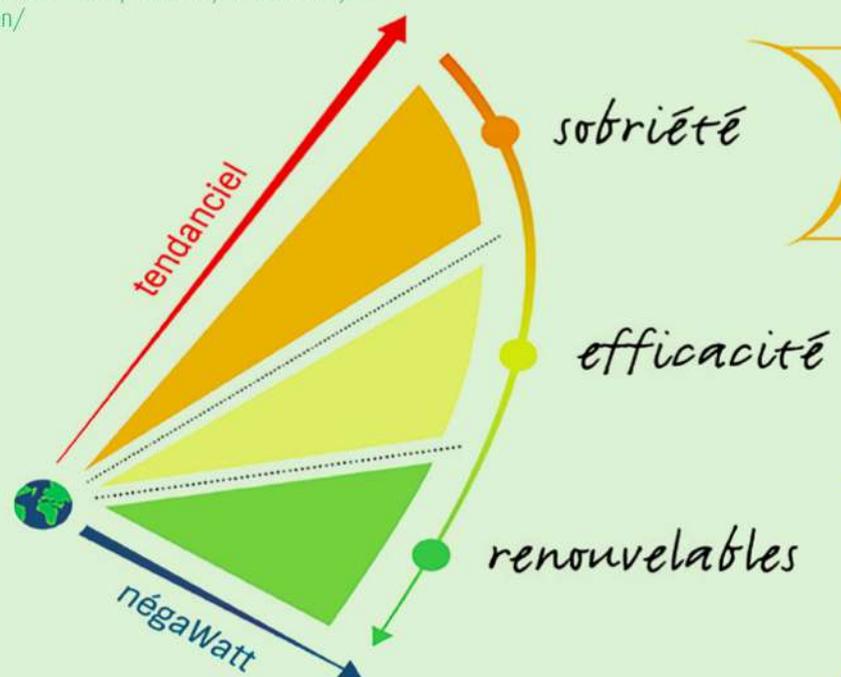
Depuis une dizaine d'années, la commune de Floreffe a connu le développement de plusieurs projets d'énergie renouvelable. Les trois éoliennes installées sur la partie floreffoise du plateau de Taravisée produisent l'équivalent de la consommation électrique de l'ensemble des ménages floreffois. On compte aussi 519 installations photovoltaïques pourtant, malgré ces progrès du renouvelable, la consommation d'énergie fossile n'a diminué que de 3% entre 2006 et 2013.



Le savez-vous ?

Pour transporter une tonne de marchandises, on parcourt avec un litre de pétrole 50 km en camion, 130 km en train et 275 km en bateau.

Ce même litre de pétrole permet un déplacement de 17km en voiture individuelle et de 10.000 km en vélo à assistance électrique.



Réduire notre production de déchets



Chargement sur barge des déchets ménagers vers l'incinérateur de Herstal (1.000 tonnes par semaine).

Dans la province de Namur, la moyenne de production de déchets par habitant s'établit à 527 kg par an (chiffres BEP-Environnement, 2016) dont plus de la moitié est apportée dans les parcs à conteneurs (inertes, déchets verts, encombrants,...).

Promouvoir le logement social

Les logements sociaux, destinés aux personnes ou aux ménages à revenus modestes, permettent de louer une habitation décente à un prix abordable. **Développer l'offre de logements sociaux et publics dans une commune, c'est développer une politique d'accueil de tous les habitants, quelle que soit leur situation économique, c'est promouvoir l'égalité des chances, la mixité, la solidarité et la cohésion sociales. C'est donc un choix politique.**

En effet, pour un certain nombre d'habitants de la commune, entre autres les jeunes, mais aussi les personnes isolées ou les familles mono-parentales, l'accès au logement à des prix abordables est de plus en plus difficile. Le rapport d'activité de l'Agence Immobilière Sociale (AIS), présenté récemment au Conseil communal, signale que les locataires de ces

Alors que l'AIS gère 150 logements sur sa zone d'activité dont 17 à Floreffe, elle a enregistré 768 demandes en 2016. L'offre de logements est donc nettement insuffisante par rapport à la demande.

Les objectifs à atteindre

A court terme, en 2030, le Plan Énergie-Climat adopté à l'unanimité par le Conseil communal, vise à réduire de 54% les consommations énergétiques dans les logements par une politique volontariste d'isolation des habitations, et de 21% dans le transport. A moyen terme, il nous faut sortir de notre dépendance aux combustibles fossiles. C'est ainsi que le Parlement Wallon a opté, à l'unanimité, pour une Wallonie Zéro Carbone en 2050.

Comment atteindre ces objectifs ambitieux ?

1. D'abord **réduire nos consommations énergétiques** en faisant la chasse au gaspillage, en se déplaçant moins et autrement, en consommant des produits locaux...
2. Ensuite **améliorer les performances** des installations et des bâtiments par une meilleure isolation, ainsi que celles de l'éclairage (dont l'éclairage public).
3. Enfin, **développer les énergies renouvelables** et promouvoir les coopératives citoyennes de production d'énergie.

Autant d'objectifs ambitieux à atteindre qui impliqueront des changements de nos modes de production, de consommation et de déplacement.

Il ne nous reste que 12 ans pour y arriver.

Prioriser les besoins énergétiques essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie.

Éteindre les vitrines des magasins et des bureaux inoccupés la nuit, limiter l'étalement urbain, réduire les emballages, etc.

Réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin.

Isoler les bâtiments, améliorer les rendements des appareils électriques ou des véhicules, etc.

Privilégier les énergies renouvelables qui, grâce à un **développement ambitieux mais réaliste**, peuvent remplacer progressivement les énergies fossiles et nucléaire.

Demande d'énergie

Production

73% d'entre eux sont recyclés, 26% sont incinérés, dont les déchets déposés dans les poubelles à puces.

Le poids moyen des déchets ménagers est de 123 kg par an et par habitant dans la province et de 86 kg à Floreffe, mais avec des disparités importantes puisque certains n'atteignent pas 20 kg par an. Pour connaître votre production, vous pouvez consulter l'avis de paiement annuel envoyé par la commune.

Si le tri et le recyclage permettent de valoriser les matières plutôt que de les brûler, on constate cependant que les quantités globales ne diminuent pas.

Objectif zéro déchet!

Est-ce possible? Vous avez peut-être entendu parler de ce mouvement dans lequel plusieurs communes se sont engagées!

Pour diminuer réellement la quantité de déchets, il faut se rappeler le célèbre adage: « **Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas** ». Il est donc important de les limiter à

la source.

Mais comment faire? D'abord changer nos habitudes de consommation. Différents conseils, édités sur des sites spécialisés, nous guident, nous encouragent. Par exemple, on peut consulter le site Ecoconso <http://www.ecoconso.be/fr/content/objectif-zero-dechet>.

De quoi mettre en pratique les 4 réflexes pour réduire ses déchets et se désencombrer, à savoir: **Refuser - Réduire - Réutiliser - Recycler!**



Par exemple, en refusant les publicités dans les boîtes aux lettres, en réduisant la quantité d'emballages, en consommant l'eau de distribution, en préférant les achats en vrac, en compostant les matières organiques, en faisant réparer dans un Repair-Café...

logements doivent consacrer entre 30 et 40% de leur revenu au loyer, au détriment d'autres dépenses de base telles que les soins de santé, l'alimentation, le chauffage... Les logements sociaux à Floreffe représentent moins de 1% de l'ensemble du parc immobilier alors que la Région Wallonne a fixé un objectif de 10% par commune. Ce pourcentage est même en diminution depuis la législature précédente (27 logements aujourd'hui contre 36 en 2012).

La majorité RPF prévoit pourtant de « *proposer plus de logements locatifs à des prix abordables pour répondre à une demande sociale croissante: 40 logements sociaux supplémentaires pour 2018 (36 en 2013, 76 en 2018)* ». On est loin de l'objectif de 76 logements.

Le bâtiment Courthéoux rue Giroul, destiné à du logement social, est toujours inoccupé, six ans après son achat par la commune et sa mise en gestion par le Foyer Namurois.

Le groupe Ecolo a proposé que le bâtiment acheté par la commune rue de l'Eglise à Franière soit affecté à du logement social, et il a interrogé le Collège communal sur les démarches entreprises pour améliorer l'offre de logements publics dans la commune.





Campagne « Printemps sans pesticides ».

Du 20 mars au 20 juin 2017, la Région Wallonne a organisé un événement visant à réduire ou supprimer les pesticides. Près de 200 actions ont été organisées par différentes communes, des écoles et des particuliers.

Au niveau communal, il est prévu de «promouvoir des techniques agricoles plus respectueuses de l'environnement» et de «réaliser une charte entre les citoyens et les agriculteurs dans le cadre des constructions proches des terrains agricoles».

Comme cela a été mis en évidence à Fernelmont, par des réactions citoyennes répétées, la présence de pesticides dans



notre environnement est avérée. Une trentaine de molécules différentes y ont été identifiées dans la cour d'une école. Et, comme le reconnaissait son bourgmestre, la présence de pesticides est un problème qui dépasse sa localité et touche « l'ensemble de la Wallonie. Doit-on donc s'inquiéter? Oui, car nous vivons dans un monde de plus en plus pollué. Il est temps d'apporter une réponse concrète à ce phénomène de pesticides». (L'Avenir, 1 septembre 2017).

Remaniement du Conseil communal.

Le Code de la Démocratie et de la Décentralisation prévoit pour une commune de la taille de Floreffe que le Conseil communal comporte 19 membres.

Une conseillère communale de la majorité RPF ayant présenté sa démission, le Conseil communal n'est plus au complet. Comme le groupe RPF (CdH-MR) ne dispose plus de suppléant, le code de la Démocratie Locale stipule qu'il faut faire appel à un conseiller d'une autre liste en se basant sur le tableau des quotients électoraux. Dans ce cas, ce mandat échoit au groupe Ecolo qui comptera de ce fait cinq conseillers communaux.

En très bref

- **Aménagement du centre de Floreffe** : les procédures d'acquisition des parcelles privatives situées devant les immeubles de la place Roi Baudouin sont en cours. Aucune date n'est annoncée pour le début des travaux.
- **Achat du bâtiment de l'ancienne gendarmerie** pour un montant de 262.500€. Le groupe Ecolo s'est abstenu lors du vote parce qu'aucune estimation du coût des aménagements pour le musée Interpolice et un centre d'interprétation du jouet ancien, n'a été présentée.
- **Crèche à Franière** : les travaux devraient être terminés en septembre 2018. Dans son programme électoral 2012, Ecolo avait inscrit le projet d'une nouvelle crèche sur la commune. Actuellement, la liste d'attente pour l'accueil de futurs ou jeunes enfants comporte 70 noms d'enfants floreffois. Ce qui montre la nécessité d'augmenter encore le nombre de places d'accueil.

Par contre, le groupe Ecolo regrette qu'il n'ait pas été possible de réfléchir ensemble au projet et a émis un certain nombre de remarques techniques

concernant l'orientation du bâtiment, son accès et l'absence de recours à des matériaux respectueux de l'environnement.



Début des travaux de construction de la crèche.

Invitation

Cinquième Petit Déjeuner à thème

Projection du film « Qu'est ce qu'on attend? »



Participation aux frais
pour le petit-déjeuner
6€ par adulte,
3€ par enfant.

Entrée libre pour le film

Si vous ne pouvez participer au petit-déjeuner, vous êtes le bienvenu pour assister à la projection du film.

Réservation

Merci d'annoncer votre présence et de réserver vos petits-déjeuners pour le mardi 31 octobre soit par courriel à ecolo.floeffe@gmail.com soit par téléphone auprès de Dominique Gilkinet au 0473 48 19 97.

Une formule associant convivialité autour d'un petit déjeuner et réflexion-échange suscitée par la projection d'un film.

Le film « Qu'est-ce qu'on attend? » (France, 2017, réalisatrice Marie-Monique Robin) raconte comment une petite ville d'Alsace, Ungersheim, à 15km de Mulhouse, s'est lancée dans la démarche de transition vers l'après-pétrole en décidant de réduire son empreinte écologique: production alimentaire locale livrant à une cantine d'écoles et aux particuliers, retour à des variétés locales de céréales, développement des énergies renouvelables, projets pédagogiques en lien avec les initiatives de transition, constructions groupées basse énergie avec isolation en paille, réinsertion de sans-emplois peu qualifiés, monnaie locale. Beaucoup de joie, de partage, de solidarité...

La particularité de cette expérience locale, c'est qu'elle associe des dynamiques individuelles, celles d'associations et surtout un engagement ferme du maire et des mandataires municipaux.

Dimanche 5 novembre 2017

Au Cercle St-Michel, rue de l'Église, à Franière

De 8h15 à 9h15: petit déjeuner à base de produits locaux et du commerce équitable

A 9h15: projection du film, suivie d'un moment d'échange

Coin jeux pour les enfants

Retrouvez-nous sur notre site internet

<http://floeffe.ecolo.be/>

ou sur notre page facebook

<https://www.facebook.com/EcoloFloeffe>

Vous voulez faire des propositions, soutenir notre action, nous rejoindre: prenez contact avec nous, nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.